



## Description d'une expérience d'intervention de groupe auprès de familles recomposées

Marie-Christine Saint-Jacques, Hélène Lecours et Ginette Beaulieu

Volume 39, numéro 3, 1990

Familles recomposées après divorce

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706503ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706503ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Saint-Jacques, M.-C., Lecours, H. & Beaulieu, G. (1990). Description d'une expérience d'intervention de groupe auprès de familles recomposées. *Service social*, 39(3), 96–111. <https://doi.org/10.7202/706503ar>

Résumé de l'article

Les familles recomposées constituent un nouveau modèle familial qui comporte des défis particuliers. Comment aider ses membres à relever ces défis et à s'adapter à cette nouvelle situation ? Quels sont les éléments qui caractérisent l'intervention auprès de ces familles ?

L'utilisation du groupe est un outil qui permet de répondre à certains besoins propres à ces familles. Cet article propose donc au lecteur un modèle d'intervention de groupe s'adressant à des couples vivant une reconstitution familiale à la suite d'un divorce. Il s'appuie sur un modèle d'éducation développé aux États-Unis ainsi que sur l'expérience de cinq groupes de familles recomposées formés par l'entremise de deux CLSC. L'organisation du groupe, le contenu des rencontres, de même que le cheminement observé chez les participants, figurent parmi les éléments présentés.

Marie-Christine Saint-Jacques, professionnelle de recherche à l'École de service social de l'Université Laval.

Hélène Lecours, travailleuse sociale au CLSC Laurentien.

Ginette Beaulieu, travailleuse sociale au CLSC Le Phare Sainte-Foy-Sillery.

## **Description d'une expérience d'intervention de groupe auprès de familles recomposées**

*Marie-Christine Saint-Jacques*

*Hélène Lecours*

*Ginette Beaulieu*

Après avoir vécu une première désorganisation familiale que constitue le divorce ou la séparation, après s'être ajustées à un nouveau mode de vie que constitue la phase de monoparentalité, un nombre de plus en plus grand de personnes choisissent de fonder une seconde famille. Bien que nous ne possédions que peu de statistiques précises sur ce sujet, les données recueillies par Statistique Canada (Burch, 1985) nous indiquent qu'au Canada 4,4 % des hommes et 2,1 % des femmes ont déjà élevé des enfants nés d'un autre lit. Par ailleurs, si la tendance observée aux États-Unis (Glick, 1989) se poursuit et se répercute jusqu'à nous, on peut estimer qu'une bonne proportion des familles québécoises de demain seront des familles recomposées.

Mais la vie en famille recomposée n'est pas simple. Cette réalité s'observe d'ailleurs dans les statistiques qui nous indiquent qu'environ 60 % des remariages se solderont par un divorce (Glick, 1984, cité dans Ihinger-Tallman et Pasley, 1986). Comme l'ont souligné plusieurs personnes s'intéressant à ce sujet, les sources de tension et de stress dans ce type de famille sont nombreuses. En effet, en plus d'avoir à faire face aux difficultés inhérentes à la vie familiale, ces personnes doivent s'ajuster à des situations liées à leur statut de « seconde union ». De plus, ne bénéficiant que de peu de modèles, ces

dernières se sentent souvent dépourvues face aux différents problèmes qu'elles rencontrent. En réponse à ces difficultés spécifiques, des praticiens sociaux et des chercheurs (Messinger *et al.*, 1978; Ganong et Coleman, 1989) préconisent la mise sur pied de groupes d'éducation afin d'aider ces familles à se préparer à leur nouvelle situation. C'est aussi cette optique que nous préconisons en tant que praticiennes aux CLSC Le Phare Sainte-Foy-Sillery et Laurentien<sup>1</sup> et qui fut à l'origine de deux projets d'intervention auprès de parents vivant en famille recomposée.

L'objet visé par cet article est de faire la présentation de ces interventions. Le lecteur notera cependant que les cinq groupes formés à ce jour n'ont fait l'objet d'aucune évaluation empirique. Cet article a donc été écrit dans le but d'alimenter la réflexion d'autres praticiens s'interrogeant sur la nature des besoins et des services à offrir à cette nouvelle clientèle. Aussi, dans un premier temps, nous situons le contexte dans lequel ces groupes ont été formés et dans un second temps nous présenterons une synthèse du contenu et de l'organisation de ces groupes. Le lecteur notera que le modèle présenté ici se veut davantage un canevas qu'un manuel d'intervention pouvant modeler la mise sur pied d'un groupe de parents de familles recomposées.

## Historique des projets

Différents constats ont mené à la mise en œuvre d'une intervention de groupe aux CLSC Sainte-Foy-Sillery et Laurentien. Le premier est que l'on observait de plus en plus ce type de famille à l'intérieur des demandes de services faites au CLSC. Parallèlement, on reconnaissait que ces familles constituaient une nouvelle clientèle à l'égard de laquelle des difficultés se posent dans la pratique soit par le manque de connaissances du phénomène naissant, soit par l'absence de ressources appropriées. Par ailleurs, peu importe le type de problème présenté (qu'il soit conjugal, dans les relations parents-enfants ou avec l'ex-conjoint), certains sentiments, comme l'isolement, l'impression d'être seul à vivre cette situation, d'être une personne dénaturée de ne pas ressentir la « fibre maternelle ou paternelle » à l'égard des enfants de l'autre, ou tout simplement le très grand besoin de se faire dire que « c'est normal de trouver que c'est pas facile », revenaient de manière constante. De plus, les intervenants signalaient que ces familles recomposées se sentent marginalisées par rapport aux services traditionnellement offerts. Finalement, l'évaluation que nous faisons de ces situations nous amenait à conclure que l'essentiel des problèmes vécus par ces personnes était lié à la spécificité et aux difficultés de la vie en famille recomposée, difficultés rendues d'autant plus

grandes qu'il n'existe actuellement à peu près aucun modèle pour ces familles.

Ces constatations nous ont amenées à privilégier un modèle d'intervention qui permettrait à ces familles de recevoir de l'information sur différents aspects de la recomposition familiale, de rompre leur isolement, de partager leurs difficultés communes et de trouver des solutions à leurs problèmes. L'intervention de groupe nous apparaissait donc tout à fait indiquée.

Ainsi, partant du principe que la recomposition familiale est un modèle de vie encore peu connu, les praticiennes du CLSC Sainte-Foy-Sillery ont privilégié un modèle de groupe structuré, dans lequel une large part des rencontres était consacrée à donner de l'information aux participants sur différents thèmes. Environ le tiers des rencontres était consacré au partage du vécu des participants et à des exercices.

Ce groupe d'éducation s'appuyait en grande partie sur un modèle développé aux États-Unis par la Stepfamily Association of America (Cuerrier, 1982). Afin de constituer notre premier groupe, nous avons fait paraître des avis dans les médias locaux (journaux et radio) en plus d'envoyer un avis à tous les parents ayant un enfant inscrit dans une école primaire de notre territoire. La réponse des parents fut très positive, nous obligeant même à créer une liste d'attente pour un second groupe.

Après avoir rencontré ce groupe une fois à l'automne 1987, et compte tenu des besoins exprimés par les participants, il nous est apparu important de modifier sensiblement la méthode de travail, notamment en diminuant l'importance accordée à la diffusion d'information. De fait, cette première approche avait mis en lumière que le fait de donner de l'information était un aspect essentiel mais nettement insuffisant pour répondre aux besoins de ces familles. Aussi, nous avons constaté la nécessité d'accorder plus de place à la participation des membres, aux échanges d'idées, à l'expression des sentiments et au soutien dans le groupe.

Selon la typologie de Papell et Rothman (1983), on peut dire que la forme d'intervention mise en œuvre appartient au modèle de groupe structuré. Plus particulièrement, il rejoint la catégorie de ces groupes « qui cherchent à aider les personnes à traverser des étapes de transition dans la vie » (p. 24). Il se caractérise par la présence d'un but et d'objectifs prédéterminés par l'intervenant et qui sont présentés aux éventuels participants avant l'adhésion au groupe. Il se compose de deux grands axes : un portant sur l'aspect éducation et l'autre mettant l'accent sur le soutien et la réciprocité entre les participants.

Un tel modèle nous semble approprié pour le moment même s'il laisse moins de latitude aux participants. En effet, Papell et Rothman

(1983) soulignent que « ce groupe demeure utile pour les personnes qui ont besoin d'une expérience collective mais qui ne sont pas prêtes à s'engager dans un processus de prise de décision collective » (p. 25). En effet, les principaux besoins exprimés par les familles recomposées actuellement sont de recevoir de l'information et de parler avec d'autres personnes vivant la même réalité. Cette situation n'est pas sans rappeler les débuts de l'intervention de groupe auprès des personnes récemment séparées ou divorcées. Ainsi, comme le souligne I. Côté (1988), le groupe structuré est particulièrement utilisé dans les situations sociales encore peu connues : « Dans un contexte où le divorce était peu courant [à la fin des années 70], la session *Mieux vivre un divorce* fut d'abord dispensée sous une forme didactique. À ce moment, les personnes récemment divorcées avaient besoin d'être rassurées par des éléments théoriques, tant au plan personnel que parental » (p. 217). C'est aussi ce constat que nous faisons, près de dix ans plus tard, face aux familles recomposées.

La formation d'un groupe de parents de familles recomposées au CLSC Laurentien diffère quelque peu. En effet, nous avons dans un premier temps demandé aux intervenants et intervenantes de relever parmi leurs dossiers des couples vivant en famille recomposée et susceptibles d'être intéressés par une telle démarche. Cette recherche a permis de réunir cinq couples à une rencontre d'information/exploration. Rapidement, les participants se sont exprimés, présentant leur situation, cherchant des points communs avec les autres couples présents, sollicitant des avis, des confirmations. Ils semblaient heureux et soulagés de constater qu'ils n'étaient pas seuls à vivre des difficultés. Les échanges de vues étaient riches et nombreux. À la suite de cette première rencontre, les participants ont décidé de se revoir la semaine suivante. Au cours de cette deuxième rencontre, le groupe a défini les différents thèmes qu'il souhaitait aborder et a continué à se rencontrer hebdomadairement pour un nombre total de six rencontres.

Ce groupe se caractérisait par l'accent mis sur le pouvoir décisionnel des participants, notamment dans la détermination des objectifs à atteindre et des activités permettant d'y arriver. Le type de groupe adopté appartient donc au modèle du courant central, puisqu'il se caractérise « par la présence d'un objectif commun, de l'aide mutuelle et d'expériences variées » (Papell et Rothman, 1983 : 14), de même que par le fait que le but et les activités du groupe sont déterminés en collaboration par le travailleur social et les participants. Les groupes offerts subséquemment appartiendront toujours à ce modèle, même si les nouveaux participants ont choisi d'adopter en bloc les thèmes et activités du premier groupe. Tout comme dans le modèle adopté au CLSC Sainte-Foy-Sillery, une large part des activités

des groupes subséquents demeurent le soutien et l'entraide entre pairs.

Bien que les groupes offerts au CLSC Sainte-Foy-Sillery et Laurentien diffèrent quant au type de groupe adopté, les objectifs qu'ils cherchent à atteindre sont pratiquement les mêmes. C'est pourquoi nous avons choisi de vous présenter un seul et même modèle d'intervention. Il repose sur l'expérience de cinq groupes de familles recomposées. Quiconque a déjà animé des groupes sait que chaque groupe est différent des autres. Aussi avons-nous préféré vous présenter les grandes lignes du modèle de façon qu'il puisse s'adapter aux différents besoins, caractéristiques et demandes des clients, de même qu'au type de groupe privilégié par l'intervenant ou l'intervenante. Il ne s'agit donc pas d'un modèle à suivre chronologiquement, mais plutôt d'un guide dans l'intervention de groupe auprès de ces familles. Signalons également que l'aspect éducatif du modèle s'appuie sur le programme développé par Cuerrier (1982).

### **Critères de sélection pour participer au groupe**

L'admission au groupe de parents de familles recomposées exige une première rencontre d'évaluation de la situation avec le couple. Cette évaluation devra notamment permettre d'établir si la situation présentée par les clients relève de la recomposition familiale. De plus, il est important de vérifier le degré de difficultés vécu dans la famille. En effet, compte tenu de la nature du groupe (qui ne met pas l'accent sur l'aspect thérapeutique), il serait difficile d'intégrer des couples vivant une situation de crise profonde. Une intervention de crise (individuelle, de couple ou familiale) serait alors offerte, du moins dans un premier temps. Par ailleurs, dans un souci d'homogénéité des participants, nous avons établi qu'il est nécessaire que le couple ait une garde régulière des enfants, cette régularité demandant une garde d'une fin de semaine par quinze jours au minimum. Il n'est cependant pas nécessaire que chacun des deux conjoints ait des enfants nés d'une union antérieure. Toujours au chapitre de l'homogénéité du groupe, il nous apparaît important, quand cela est possible, de tenir compte du type de famille recomposée (selon qu'il comprend un beau-père ou une belle-mère), de la phase du processus de la recomposition où se situent ces familles et de l'âge des enfants. Par ailleurs, une certaine hétérogénéité dans le groupe peut aussi être profitable, notamment parce qu'elle favorise les échanges à partir de différents points de vue (par exemple, entre une mère et une belle-mère). En fait, l'essentiel sur cette question est de tenter d'éviter de former un groupe où certains participants se retrouveraient en position minoritaire, par exemple en

ayant un seul beau-père, toutes les autres familles étant composées de belles-mères.

Une famille recomposée ne sera acceptée qu'à condition que les deux membres du couple assistent aux rencontres. De plus, les participants doivent s'engager à être présents à toutes les rencontres et à respecter les règles de fonctionnement du groupe, notamment en ce qui a trait à l'engagement personnel, au respect de l'autre et à la confidentialité.

### **Les modalités**

Nous préconisons l'adoption d'un groupe fermé, étant donné les échanges personnels nécessaires pour maximiser le potentiel du groupe. De plus, la dimension « éducation » de notre modèle rend difficile l'intégration de participants en cours de processus. Le nombre idéal de participants se situe, à notre avis, à dix. Un plus grand nombre laisse moins de place aux interventions individuelles et complexifie l'animation. À ce sujet, il est important de souligner qu'il s'agit d'un groupe de couples et non d'individus; la possibilité d'interactions et de discussions est donc d'autant plus forte. À l'opposé, un nombre plus restreint de participants diminue les possibilités d'échanges d'opinions et peut parfois démobiler le groupe si, à un moment ou à un autre, un couple ne peut être présent.

Selon le nombre de thèmes devant être abordés, la participation de chacun et le type de groupe mis en place, les rencontres doivent s'échelonner sur un minimum de six semaines et peuvent facilement se prolonger jusqu'à douze semaines. En effet, sur ce dernier point, deux positions peuvent être envisagées et sont largement déterminées par l'importance accordée à la dimension éducative du modèle. Une première vision du groupe peut amener l'intervenant à considérer que six semaines nécessitant la présence des intervenants sont suffisantes pour atteindre les objectifs de départ et qu'il faut rapidement remettre dans les mains des participants la suite des événements. Le praticien peut également évaluer que de huit à douze rencontres soutenues par des intervenants sont essentielles afin d'outiller les participants et de leur permettre de faire certains apprentissages, de modifier certaines attitudes et de stabiliser leur situation. Que l'on opte pour l'une ou l'autre de ces tangentes, nous suggérons que le groupe se réunisse chaque semaine à l'occasion d'une rencontre d'une durée de deux heures trente.

Nous ne saurions par ailleurs trop insister sur la formation des animateurs. Outre le fait qu'ils soient aptes à faire de l'intervention de groupe, il nous apparaît très important que ces personnes aient une connaissance suffisante de la question des familles recomposées. Il

faut se rappeler que les familles recomposées qui viennent nous consulter n'ont que très peu de modèles et qu'elles se heurtent souvent à l'incompréhension de leur entourage, de même qu'à leur propre incompréhension quant à leur spécificité et aux difficultés particulières qui en découlent. Aussi croyons-nous que les deux principaux rôles de l'intervenant sont d'être un **enseignant**, capable de donner de l'information et d'aider les participants à développer une analyse des différentes difficultés qu'ils expriment (ce qui suppose une bonne compréhension de ces sujets), et un **facilitateur**. Sur ce dernier point, les principales tâches de l'animateur sont les suivantes :

- permettre les échanges de vues, l'expression des sentiments, être attentif aux besoins des participants;
- favoriser le soutien mutuel entre les membres du groupe;
- intervenir pour ajouter, rectifier ou orienter les discussions;
- offrir du soutien aux participants qui, à un moment ou à un autre, présentent des difficultés plus grandes;
- assurer la continuité de la démarche.

Finalement, ce groupe se prête bien à la coanimation<sup>2</sup>. Il est toutefois important que les tâches respectives des deux animateurs soient clairement définies.

## Les objectifs et les postulats du groupe

Les objectifs poursuivis par le groupe de parents de familles recomposées sont les suivants :

1. Comprendre le caractère unique de la structure des familles recomposées de manière à définir des attentes plus réalistes.
2. Connaître et comprendre les sentiments qui existent souvent dans les familles recomposées.
3. Encourager le développement d'un réseau de soutien entre ces familles afin de rompre l'isolement et la marginalisation.
4. Fournir à ces familles certains modèles de référence.
5. Renforcer les capacités parentales par l'amélioration de la communication et l'apprentissage de certaines habiletés facilitant la résolution de problèmes.

Outre ces objectifs, ce modèle d'intervention repose sur deux postulats. Un premier établit qu'une famille recomposée peut atteindre les mêmes objectifs qu'une première famille, qu'il s'agisse du développement de l'identité de ses membres ou de la réponse aux besoins affectifs et instrumentaux de ces derniers. Les familles recomposées ne sont pas pour nous des « sous-familles ». Il convient cependant que les individus soient conscients de ce qu'est la famille recom-



posée et de ce qu'elle ne pourra jamais être. Un second postulat est que nous considérons le couple comme la pierre angulaire de la famille recomposée. C'est donc d'abord lui qui devra définir ses attentes par rapport à la famille et clarifier les rôles de chacun des conjoints. Ceux-ci devront se soutenir mutuellement sur le plan parental avant de pouvoir espérer que les enfants s'ajusteront à la nouvelle famille.

### **Le contenu du programme**

Les principaux thèmes abordés à l'intérieur des deux types de groupe ont été sensiblement les mêmes. Ces thèmes sont :

- L'identité de la famille recomposée : ce qui la caractérise, ce qui la distingue et les fausses croyances.
- La préparation à la recomposition.
- Le rôle de parent et de beau-parent.
- Les enfants face à la recomposition.
- Le couple dans la famille recomposée.

Afin de rendre compte de l'application de ce modèle d'intervention, nous présentons un tableau synthèse permettant de visualiser, en fonction de chacun des thèmes abordés, les éléments de contenu apportés par les animatrices ainsi que les activités utilisées. Ce tableau résume donc les différents axes du modèle d'intervention que nous avons élaboré à partir du groupe d'éducation développé par Cuerrier (1982). Cependant, rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'aborder systématiquement toutes ces questions, l'important étant de s'adapter aux différents besoins exprimés par les participants.

### **La structuration des rencontres**

Le déroulement des rencontres se fait sensiblement toujours de la même façon :

- retour sur la semaine précédente, lien avec le thème précédent, clarification si nécessaire et discussion sur les tâches qui devaient être faites à la maison;
- présentation du thème de la soirée, courte présentation magistrale de quelques éléments théoriques liés au thème;
- échanges de vues, mise en commun des préoccupations de chacun, en grand groupe ou en sous-groupes (à cet effet, plusieurs outils d'animation peuvent être utilisés);
- distribution de textes relatifs au thème traité ou en préparation du thème à venir.

THÈMES'	CONTENU	ACTIVITÉS
Qu'est-ce qu'une famille recomposée ?	Prise de contact Caractéristiques structurelles qui distinguent les familles recomposées des autres modèles de familles Les mythes entourant la famille recomposée	Exercice permettant aux participants de faire connaissance Petit jeu-questionnaire sur les mythes et les réalités entourant les familles recomposées Court exposé portant sur les caractéristiques structurelles des familles recomposées Discussion en grand groupe
La préparation à la recomposition	Les attentes du couple face à la recomposition Le processus de la recomposition Les réactions des enfants face à la nouvelle famille	Exercice portant sur la clarification de ses propres attentes face à la nouvelle union Principes d'une communication efficace Court exposé sur les différentes étapes par lesquelles passent ces familles Court exposé portant sur les réactions des enfants face à la recomposition et certains moyens favorisant leur adaptation
Le rôle de parent et de beau-parent	La position de la belle-mère : ses difficultés, ses sentiments, son rôle. Les mythes de l'amour instantané et de la belle-mère cruelle La position du beau-père : ses difficultés, ses sentiments, son rôle La position du parent qui vit une seconde union : ses sentiments, son rôle et le partage des rôles	Court exposé portant sur les rôles de belle-mère, de beau-père et de parent qui vit une seconde union Travail en grand groupe à partir de documents portant sur : 1. l'escalade conduisant une femme à se sentir une belle-mère cruelle, 2. trucs pour les belles-mères, pour les beaux-pères et pour les parents qui vivent une seconde union Exercice de communication de couple

<p>Les enfants face à la recomposition</p>	<p>Les changements intervenus dans la vie de l'enfant depuis la séparation          Les peurs entretenues par les enfants          Les conflits de loyauté          Les contacts avec l'autre parent          L'autorité et la discipline</p>	<p>Court exposé sur les réactions des enfants          En petit groupe, faire ressortir ce que l'on trouve plaisant ou non dans sa relation avec les enfants et les moyens utilisés afin de résoudre ces difficultés          Exercice permettant d'apprendre à construire l'estime de soi des enfants          Court exposé sur la façon de bâtir une relation avec un enfant          Discussion en grand groupe au sujet de « Qui est une autorité légitime aux yeux des enfants ? »          Visionnement d'une vidéo de la série <i>À plein temps</i>, « La blonde de mon père »</p>
<p>Le couple dans la famille recomposée</p>	<p>La place du couple dans la famille          Les relations avec l'ex-conjoint          Les arrangements légaux et financiers</p>	<p>Retour sur les principes d'une communication efficace (« Je »...)          Échanges, en couple, sur les moyens de se donner du temps à travers toutes les demandes familiales          Visionnement d'une vidéo ou témoignage d'un invité « ex-conjoint »          Informations diverses portant sur les aspects légaux          Discussion en couple sur la satisfaction par rapport aux arrangements financiers</p>

1. Ce tableau synthèse a été élaboré et adapté à partir du programme développé par Cuerrier (1982).

## Les outils d'animation

Les outils d'animation utilisés dans les cinq groupes ont été nombreux et diversifiés. Ces outils ont pour avantage de favoriser les échanges d'idées, le soutien et la complicité dans le groupe, tout en allégeant le côté éducatif et parfois un peu théorique du modèle. Ces outils peuvent prendre la forme d'exercices, de mises en situation, de jeux-questionnaires, de vidéos, de discussions en sous-groupes, de tâches à faire à la maison ou de lectures et même d'invités spéciaux. De plus, il se peut que certains participants aient des connaissances particulières en certains domaines; il est alors très intéressant de les mettre à contribution.

## Cheminement des participants et des participantes

Bien que les cinq expériences de groupe menées jusqu'à maintenant n'aient fait l'objet d'aucune évaluation formelle de leur efficacité, nous avons observé avec attention le cheminement des participants au fur et à mesure de l'évolution du groupe. Ainsi, dès les deux premières rencontres, les participants semblent prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls à vivre des difficultés et ils acquièrent une meilleure compréhension du « pourquoi » la vie en famille recomposée est si difficile. Le groupe apparaît sur ce point faciliter l'universalisation d'une situation que l'on croyait unique.

Dans un second temps, on observe chez les membres du groupe une certaine détente, attribuable notamment à une meilleure compréhension des différents stades à franchir avant d'atteindre un nouvel équilibre familial. La compréhension de ce processus semble aussi permettre aux participants de prendre conscience de certaines étapes qui ont peut-être été franchies trop rapidement, notamment pour leurs enfants. Plusieurs participants, à ce moment du groupe, ont cherché à reclarifier la situation avec leurs enfants. Finalement, les membres du couple découvrent l'importance de dévoiler clairement à l'autre leurs attentes. Les conséquences d'un tel dévoilement varient d'un couple à l'autre : pour certains c'est l'occasion de résoudre certaines difficultés, pour d'autres, c'est le moment de parler de leurs désillusions, ce qui entraîne parfois des conflits dans le couple.

Lorsque le groupe en est à aborder les rôles des parents et des beaux-parents, on remarque chez les participants une certaine prise de conscience de l'influence de la socialisation des hommes et des femmes sur leurs comportements. En effet, c'est à ce moment du groupe que les participants réalisent qu'ils sont portés à vouloir assumer certains rôles au sein de la famille simplement du fait qu'ils sont des hommes ou des femmes et non en fonction du rôle qu'ils ont

réellement. Cette prise de conscience entraîne souvent chez les beaux-parents l'adoption d'une nouvelle attitude à l'égard des enfants de l'autre. On cherchera généralement à laisser davantage de responsabilités au parent, notamment celles qui sont de plus grandes sources de tension entre le beau-parent et les enfants.

La question des enfants face à la recomposition est généralement la principale motivation des individus à participer au groupe. Nous avons observé chez les membres du groupe une meilleure compréhension des changements intervenus dans la vie de l'enfant, de même que des effets de la recomposition sur eux. Toutefois, les enfants continuent d'être la principale source de tension chez ces familles, et le groupe semble parfois davantage agir sur le plan de l'intellectualisation que d'un réel changement dans les relations entre les enfants et le couple. Il en va de même des relations avec l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe. On comprend l'importance de maintenir les contacts entre cette personne et les enfants, mais on continue de lui faire jouer le rôle de bouc-émissaire. Nous avons ainsi souvent observé que l'ex-conjoint est tenu responsable des difficultés vécues par la famille recomposée. Cet état d'esprit est nuisible, puisqu'il empêche le couple d'examiner et de modifier sa propre situation.

Finalement, lorsque le groupe en arrive à aborder les thèmes de la place et de l'importance de la relation de couple, les participants vont souvent exprimer que pris par l'ensemble des demandes familiales, ils en avaient oublié la raison d'être de cette famille. Le groupe semble agir en venant légitimer les besoins du couple et c'est souvent le moment pour ces personnes de penser à se donner des moyens afin de prendre soin de cette relation.

### **Évaluation de la satisfaction des participants et des participantes**

Au CLSC Le Phare Sainte-Foy-Sillery et au CLSC Laurentien, une évaluation maison de la satisfaction des participants a été faite à la fin de chacun des groupes. Même si cette évaluation comporte différents biais qui diminuent sa validité (les instruments développés n'ayant fait l'objet d'aucune validation et ayant été administrés par les personnes qui ont animé les groupes), nous croyons utile de vous présenter les grandes lignes des évaluations menées auprès des deux derniers groupes.

Ainsi, tous les participants du second groupe (N = 16) au CLSC Sainte-Foy-Sillery ont indiqué que le groupe les avait grandement aidés (N = 9) ou aidés (N = 7). Plus précisément, les participants ont indiqué que le ou les thèmes les ayant le plus aidés ont été : a) le renforcement de la relation de couple (N = 10), b) la compréhension

des réactions des enfants face à la recomposition (N = 10), c) l'exercice de l'autorité auprès des enfants (N = 9). Par ailleurs, nous avons aussi formulé quelques questions ouvertes portant sur les éléments motivant ces personnes à participer au groupe. L'analyse de contenu des réponses à ces questions a fait ressortir que pour la majorité d'entre eux, la possibilité de se retrouver entre pairs et de pouvoir partager leurs difficultés avec d'autres personnes susceptibles de vivre les mêmes situations les avait beaucoup aidés et les incitait à revenir chaque semaine. Ce dernier point nous confirme la nécessité d'accorder une place importante à la dimension « soutien » et « entraide » dans nos groupes. Nous demandions aussi aux participants ce qu'ils avaient modifié à la suite de leur participation au groupe. Il ressort que les principaux changements, au chapitre des attitudes et des comportements, sont reliés à la question des enfants. Écoutons-les :

C'est mon attitude envers l'enfant; j'essaie de m'en mêler moins quand le père est là, pour me reposer et pour qu'il prenne ses responsabilités.

Mon rôle d'autorité face aux enfants de « X ». Je me sens moins de responsabilités « sur les épaules » et c'est plus facile ainsi.

J'ai appris à déléguer de mon autorité parentale à mon nouveau conjoint.

J'attends moins de ma conjointe vis-à-vis de mon fils.

Finalement, nous demandions aux participants s'ils croyaient que le groupe avait apporté une réponse à leurs besoins et objectifs de départ. À l'unanimité (N = 16), il ressort que oui, notamment sur les questions de la marginalisation et de l'isolement que ressentaient ces familles. Encore une fois, leurs commentaires ont fait apparaître toute l'importance du soutien entre pairs.

Les animatrices du CLSC Laurentien ont aussi demandé à leurs membres d'évaluer le groupe qui leur avait été offert. Il ressort de cette évaluation que les participants ont apprécié la formule utilisée dans le groupe et la place accordée à l'aspect information vs les échanges de vues entre les membres. De façon générale, ils ont indiqué que les rencontres les avaient outillés pour faire face à la situation, qu'elles avaient favorisé le développement d'une communication plus ouverte et plus directe dans le couple et, finalement, qu'elles les avaient amenés à modifier certaines attitudes, notamment à l'endroit des enfants.

La plupart des participants des groupes que nous avons animés ont exprimé le désir de poursuivre les rencontres après la fin des sessions. Certains membres ont ainsi continué de se rencontrer, pendant un certain temps, de façon plus informelle. De plus, notons que

les activités du deuxième groupe offert au CLSC Sainte-Foy-Sillery ne se sont pas terminées avec la fin du groupe. En effet, ce second groupe a donné naissance à une association de familles recomposées, dirigée actuellement par des personnes vivant en famille recomposée, avec l'appui de quelques professionnels. Cette association a entrepris ses activités en mai 1990 et offre actuellement un premier groupe d'entraide. Parmi ses membres, on trouve quelques personnes ayant déjà participé à un des groupes offerts par nos CLSC. Cette initiative nous apparaît des plus importantes, car elle offre à ces familles un lieu d'échanges et de soutien adapté à leur situation de nouvelle famille.

## Conclusion

On ne saurait trop insister sur l'importance d'offrir aux familles recomposées la possibilité de participer à des interventions de groupe. Les cinq expériences que nous avons menées à ce jour ont fait ressortir des besoins importants chez ces familles. Rappelons que si la nécessité de donner de l'information est essentielle, elle ne nous apparaît pas suffisante. En effet, nous avons constaté que la question du soutien et de l'entraide entre pairs est d'une grande efficacité dans la recherche de solutions. Par ailleurs, pour réussir à se définir, ces familles ont besoin de se retrouver et de sentir qu'elles ne sont pas seules à vivre ces difficultés. Elles ont aussi besoin de sentir que leurs problèmes ne viennent pas nécessairement d'elles comme personnes, mais bien qu'ils s'insèrent à l'intérieur d'une structure sociale plus large où l'on continue de valoriser le modèle familial traditionnel comme étant le lieu par excellence du développement des personnes. Pour toutes ces raisons, l'intervention de groupe nous apparaît être le modèle à privilégier auprès de ces familles.

Idéalement, il serait souhaitable que ce type de groupe puisse être utilisé de manière préventive, c'est-à-dire en vue de se préparer à la recomposition. Certains pourront être surpris par cette suggestion, mais elle est de plus en plus mise de l'avant, tant par les intervenants que par les chercheurs (Messinger, 1978; Stanton, 1986; Ganong et Coleman, 1989), comme étant un modèle d'intervention prometteur, qui tend à dépasser le modèle curatif traditionnel. Stanton (1988) a souligné qu'il faut considérer les difficultés vécues par ces familles comme étant des problèmes de transition, face auxquels, dirions-nous, les modèles et les solutions ne font que commencer à émerger. Ainsi nous croyons, à la lumière de nos expériences d'intervenantes et de notre connaissance du sujet, qu'une vision plus préventive de l'aide à apporter à ces familles, utilisant notamment l'intervention de groupe, comporte plusieurs avantages. Elle permet entre autres d'éviter bien des désillusions, de clarifier les attentes, de prévoir l'ap-

parition de certaines difficultés et des moyens permettant de les résoudre, tout en fournissant à ces personnes la possibilité de s'offrir du soutien entre pairs.

Ce type d'intervention gagnerait par ailleurs à se multiplier et à être mieux connu. En effet, on sait que les individus ont plus souvent comme réflexe de demander de l'aide une fois que les problèmes sont bien installés. À ce sujet, les travaux de Ganong et Coleman (1989) ont fait ressortir que la principale action faite pour se préparer à la recomposition est la cohabitation. Aussi n'est-il pas étonnant que les demandes d'aide faites par ces familles fassent parfois ressortir des problèmes importants.

Enfin, il nous apparaît plus qu'urgent de recueillir des renseignements plus systématiques sur les besoins des familles recomposées et sur les services à leur offrir. Nous obtiendrons de cette façon une lecture plus objective de la situation qui permettra d'orienter l'action des intervenants.

Quoi qu'il en soit, le nombre de personnes qui feront face au défi de fonder une seconde famille ira en augmentant, ce qui laisse présager de plus en plus de demandes de services. Il importe donc de créer des ressources qui, tout en étant adaptées aux besoins de ces familles, permettront aux personnes touchées de vivre plus facilement et plus efficacement cette transition.

## Notes

<sup>1</sup> Le CLSC Le Phare Sainte-Foy-Sillery dessert un territoire urbain dont la population se situe en majorité dans la classe économique moyenne. De plus, on observe actuellement une augmentation du nombre de résidents appartenant à d'autres ethnies. Le territoire couvert par ce CLSC se caractérise aussi par le nombre de personnes s'y installant de manière transitoire; il s'agit donc d'individus et de familles n'ayant que peu de racines dans la communauté. Finalement, les services rendus par ce CLSC se distinguent notamment par le savoir-faire acquis en matière de réorganisation familiale au sein de l'équipe jeunesse-famille.

Quant au CLSC Laurentien, il dessert une population plus diversifiée, que ce soit sur le plan du milieu (tant rural, urbain que de banlieue) ou sur celui de la classe économique (allant de faible à élevée). Il dessert un territoire assez vaste comprenant les ville de Cap-Rouge, Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette. Actuellement, ce CLSC reçoit, au chapitre des services à la famille, un nombre élevé de demandes touchant les questions de rupture et de réorganisation familiale.

<sup>2</sup> Le lecteur désireux d'en connaître davantage au sujet de la coanimation en travail de groupe aurait intérêt à lire l'article d'Isabelle Côté paraissant dans ce même numéro.



### Références bibliographiques

- BURCH, Thomas K. (1985). *Enquête sur la famille — conclusions préliminaires*, Statistique Canada, 99-955, 41 p.
- CÔTÉ, Isabelle (1988). « Intervention de groupe auprès d'enfants de parents divorcés », *Service social*, vol. 37, n<sup>os</sup> 1-2 : 214-223.
- CUERRIER, Cecil (1982). *Learning to step together*, Stepfamily Association of America, Palo Alto, Ca., 117 p.
- GANONG, Lawrence H. et Marilyn COLEMAN (1989). « Preparing for remarriage : Anticipating the issues, seeking solutions », *Family Relations*, vol. 38, n<sup>o</sup> 1 : 28-33.
- GLICK, Paul C. (1989). « Remarried families, stepfamilies, and stepchildren : A brief demographic profile », *Family Relations*, vol. 38, n<sup>o</sup> 1 : 24-27.
- IHINGER-TALLMAN, Marylin et Kay PASLEY (1986). « Remarriage and integration within the community », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 48 : 395-405.
- MESSINGER, Lillian, Kenneth N. WALKER et J.J. STANLEY (1978). « Preparation for remarriage following divorce : The use of group techniques », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 48, n<sup>o</sup> 2 : 263-272.
- PAPELL, Catherine et Beulah ROTHMAN (1983). « Le modèle du courant central du service social des groupes en parallèle avec la psychothérapie et l'approche de groupe structuré », *Service social*, vol. 32, n<sup>os</sup> 1-2 : 11-31.
- STANTON, Greta W. (1986). « Preventive intervention with stepfamilies », *Social Work*, vol. 31, n<sup>o</sup> 3 : 201-206.